

atteint comme l'a souligné le Comité permanent des Affaires extérieures de la Défense nationale:

"Le programme a été l'un des principaux moyens qui a permis à maintes industries canadiennes de fabrication de se tenir au courant des progrès techniques dans des domaines comme l'électronique et la recherche spatiale. Le fait de mettre au point et de produire du matériel de défense hautement spécialisé, tant pour notre propre usage que pour fins d'exportation, a puissamment relancé nos ventes, tant chez nous qu'à l'étranger, dans des domaines civils connexes."(2)

1.3.2 Evolution des exportations canadiennes de matériel de défense par industrie

L'information disponible sur le commerce extérieur de matériel militaire indique que la plupart des commandes militaires originant des pays alliés portent non pas sur les armes ou les engins de guerre au sens conventionnel, mais plutôt sur des articles d'une haute teneur technologique. Cette caractéristique des exportations de matériel militaire canadien peut être perçue à partir de leur décomposition effectuée par le ministère de l'Industrie et du Commerce qui distingue cinq industries d'exportation de matériel militaire: l'industrie de l'aéronautique, l'industrie de l'électrique et l'électronique, l'industrie navale, l'industrie des équipements de transport et finalement l'industrie de la machinerie de guerre.

Le tableau 1.7 présente l'évolution des exportations pour chacune de ces industries depuis la mise en place du programme conjoint de production. Les industries de l'aéronautique et du matériel électrique et électronique dominant sans équivoque les trois autres industries. L'industrie de la machinerie de guerre est, jusqu'en 1974 inclusivement, troisième en importance et les valeurs annuelles de ses exportations sont nettement inférieures à celles des deux premières industries.